



INFORMATION – STATIONNEMENT BUS SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Compte tenu des réactions reçues en mairie à la suite de la mise en place d'une expérimentation pour la sécurisation des élèves utilisant les transports scolaires, nous souhaitons préciser les informations qui vous ont été transmises.

Cette expérimentation est le fruit d'une réflexion conduite avec le Major de la Gendarmerie de Pons, et les représentants de la Région Nouvelle Aquitaine, pour sécuriser le cheminement des élèves jusqu'à leur montée dans le bus.

Plusieurs solutions ont été étudiées. Mais, sachant que la volonté de chaque participant est de ne plus avoir de traversée d'enfants devant un car prompt à démarrer, la solution la plus adaptée en l'état actuel des choses s'est avérée être la suivante :

- Les élèves montent dans leur car une fois qu'il est stationné Avenue Gabriel Moreau. De ce fait ils doivent rester sur cette placette jusqu'à ce que leur car y soit stationné.
- Les chauffeurs de cars qui n'ont pas de place le long de cette placette, vont stationner derrière la salle polyvalente où des places leur sont réservées. Ils attendent alors que la place se libère Avenue Gabriel Moreau pour faire le tour de la place de l'Europe et venir y stationner à leur tour. C'est à ce moment-là que les élèves peuvent monter dans le car.

Nous avons conscience que, notamment par temps de pluie, les élèves auront tendance à vouloir aller rejoindre leur car. Nous vous remercions de bien les informer que les chauffeurs ont interdiction de leur ouvrir si ils ne sont pas stationnés Avenue Gabriel Moreau.

En ce qui concerne les élèves de maternelle et d'élémentaire, ils sont accompagnés depuis leur établissement jusqu'à ce qu'ils soient montés dans leur bus par un agent de la ville de Pons.

S'agissant d'une phase expérimentale, nous attendons les conclusions définitives, après trois semaines de test pour envisager des aménagements pérennes et en particulier demander l'installation d'abris de bus adaptés à la situation, à la région Nouvelle Aquitaine.

Nous mesurons que ces changements créent des perturbations, il convient à chacun d'être plus vigilant encore le temps que les bonnes habitudes soient prises. C'est pourquoi la policière municipale a été mandatée pour être sur place et réguler au besoin.

Avec nos meilleures salutations

Le Maire

Jacky BOTTON